ÉRIC SAVARESE

10 QUESTIONS SUR L'IMMIGRATION EN FRANCE



La réalité des politiques de l'immigration

10 QUESTIONS
SUR
L'IMMIGRATION EN FRANCE

ÉRIC SAVARESE

10 QUESTIONS SUR L'IMMIGRATION EN FRANCE

Pour toute information sur notre fonds
et nos nouveautés, consultez notre site web :

www.deboecksuperieur.com

Mise en page : PCA
Couverture : Les Paoistes

© De Boeck Supérieur s.a., 2023
1re édition
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.
Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : janvier 2023
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2023/13647/023 ISBN 978-2-8073-5134-9

Remerciements

Nos remerciements iront tout d'abord à Nathalie Mallet-Poujol et à Sandrine Gisbert, qui ont gracieusement accepté de relire le manuscrit à l'origine de ce livre. Ils s'adressent également à Ludovic Sposito, qui a prêté ses talents de photographe à la couverture de ce livre, et à Alexandre Dézé, qui nous a suggéré de proposer le manuscrit aux éditions De Boeck.

Nos remerciements iront aussi à nos étudiants de Licence 2 de l'Université de Montpellier, devant lesquels nous dispensons, depuis plusieurs années, un cours sur le thème « nationalité, citoyenneté et immigration ». Qu'ils soient remerciés de leur attention et de leurs questions, qui ont contribué à l'écriture de ce livre.

Enfin, cet ouvrage ne pourrait paraître sans être dédié à notre regretté ancien doctorant, collègue et ami Amadou Keita, décédé par accident le 27 avril 2021 à Dakar. J'aurais aimé lui offrir ce livre, si la mort ne l'avait pas arraché à l'affection de son épouse Hawa, de ses trois enfants Mamadou Lamine, Seynabou et Coumba Nar, et à celle de ses amis. Repose en paix, mon ami.

Sommaire

Remerciements 5

Introduction – Dépasser le lexique des confusions 9

QUESTION 1
Comment la France est-elle devenue un pays d'immigration ? 17

QUESTION 2
Comment comprendre le choix du droit du sol ? 27

QUESTION 3
Que signifie la naturalisation ? 37

QUESTION 4
Comment décrire « l'incorporation à la nation » ? 47

QUESTION 5
Comment choisir une politique de l'immigration ? 57

QUESTION 6
Quelle est l'influence de l'Europe sur les politiques de l'immigration ? 69

QUESTION 7
Le modèle de citoyenneté est-il en crise ? 79

QUESTION 8
Faut-il instaurer des statistiques ethniques ? 91

QUESTION 9
Pourquoi la « race » revient-elle toujours ? 103

QUESTION 10
Comment déjouer les pièges des fausses questions ? 113

Notes 125

Table des matières 131

Introduction
Dépasser le lexique des confusions

« L'immigration, c'est le problème ». Plusieurs fois entendue au cours de la récente campagne électorale de 2022, la phrase ne manque pas d'interroger. En effet, avec l'arrêt de l'immigration décidé à la suite du premier choc pétrolier de 1973, la question aurait pu devenir un objet d'histoire. Or, elle a bien investi l'agenda électoral au début des années 1980, sans jamais le quitter depuis. Un court rappel est ici indispensable. En 1973, alors que la conjoncture économique se dégrade à la suite de l'augmentation du prix du pétrole, le gouvernement décide de stopper l'immigration en s'appuyant sur les analyses d'André Postel-Vinay (Directeur Général de la Population et des Migrations). Selon lui, la décision s'impose pour trois raisons : 1/ dans les pays du Sud, la population augmente plus vite que les richesses, d'où le risque de nouvelles demandes d'immigration qui ne sauraient être satisfaites ; car, 2/ le chômage semble s'installer durablement dans la société française, où il n'existe plus de besoin de main-d'œuvre comme pendant les Trente Glorieuses ; enfin, 3/ la situation des immigrés en France demeure préoccupante, alors que quelque 650 000 d'entre eux vivent dans des conditions indignes (foyers, bidonvilles). Considérant, pour la première fois, que la France ne saurait accueillir toute la misère du monde, le gouvernement décide donc de stopper l'immigration. En « compensation », il prévoit des mesures sociales à destination des travailleurs immigrés régulièrement installés (aide au logement, aides sociales). On le sait aujourd'hui : les arbitrages budgétaires en situation

de crise seront rarement réalisés en leur faveur[1]. Souvent oubliée, cette séquence est pourtant décisive pour comprendre la situation actuelle. En effet, dès lors que la décision de stopper l'immigration est prise, il n'y aura quasiment plus de titres de séjour accordés à des travailleurs immigrés : la question n'est donc plus l'immigration, mais la situation de ceux qui sont durablement installés en France. On voit bien le hiatus entre deux moments distincts : au cours des Trente Glorieuses, la France fait massivement appel à des travailleurs immigrés, et l'immigration n'est pas le problème mais la solution au manque de main-d'œuvre dans les usines ; depuis 1973, les frontières sont fermées et l'immigration est perçue comme un problème !

Comment expliquer cette distorsion ? Deux éléments sont à prendre en compte. Le premier concerne les chiffres. En 1975, alors que les frontières viennent d'être fermées, on compte 3 887 000 immigrés en France, soit 7,4 % de la population. Il s'agit d'une immigration essentiellement masculine liée à la forte demande de travail. Aujourd'hui, il y a 6 964 000 immigrés en France, soit 10,3 % de la population. Le nombre d'immigrés augmente, mais les frontières sont bouclées ! Pourquoi ? Parce qu'en vertu de certaines conventions internationales, un immigré régulièrement installé peut faire venir sa famille au titre du regroupement familial. Le bénéfice de cette mesure implique de pouvoir l'accueillir, donc d'avoir des ressources suffisantes (travail, logement). Ainsi, en 2019, on compte environ 150 000 entrées en France au titre de l'immigration. Parmi elles, on dénombre : 28 754 entrées liées au travail (soit 0,04 % de la population totale !), 73 899 pour des motifs familiaux, 30 357 étudiants, 15 202 au titre « divers », et 7 136 via le renouvellement d'un titre de séjour de plein droit (ce ne sont pas de nouvelles entrées)…[2] « Grand remplacement » ? Non, plutôt petits déplacements de populations… En effet, les entrées au titre de l'immigration de travail sont très rares. Plus des deux tiers sont liées aux études supérieures et au regroupement familial : il s'agit donc d'une immigration plus féminine, et qui ne correspond pas à l'ancienne immigration de travail. Depuis un demi-siècle, il en va de même, car

l'immigration de travail s'est transformée, au début des années 1980, en immigration de peuplement[3].

Or, et c'est le second élément à préciser, ce regroupement familial entamé au début des années 1980 semble avoir été vécu comme un choc au sein de la société française. D'un côté, les immigrés entretenaient parfois l'espoir, rarement satisfait, d'un retour dans leur pays d'origine. De l'autre, beaucoup de Français estimaient qu'il s'agissait de l'apport d'une main-d'œuvre provisoirement installée en France. Par la suite, l'installation durable de populations en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne a généré de multiples doutes sur le modèle de citoyenneté, les capacités d'intégration, la République, la conception de la nation, le rapport à la religion musulmane, la laïcité, le code de la nationalité… Quel que soit le bien-fondé de ces craintes (nous y reviendrons), un point n'est pas douteux : le début des années 1980 constitue l'étape clé d'un basculement décisif. C'est en effet à partir de ce moment que l'immigré est durablement identifié au Maghrébin, puis au musulman ; que l'idée selon laquelle il existerait un problème spécifique à « l'intégration » de ce groupe d'individus gagne du terrain[4]. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Ici comme souvent, l'histoire doit servir de boussole pour traiter de questions trop souvent présentées de façon spectaculaire. Rappelons donc que l'immigration maghrébine, contrairement à l'immigration italienne ou belge, est l'une des conséquences de la « situation coloniale » : c'est la très forte paupérisation des paysans « algériens »[5] qui génère une première vague d'immigration, dès la fin du XIX^e^ siècle. Ainsi, les Algériens sont les contemporains d'autres immigrés, comme les Italiens. Toutefois, ces derniers ne font pas l'objet de stéréotypes forgés dans le monde colonial (l'Arabe « fourbe et cruel », « l'islam force de mort »). Les mêmes causes produisant parfois les mêmes effets, l'entrée massive d'Italiens en France a également suscité des craintes, comme celle d'être envahis par une cohorte de « va-nu-pieds » venant prendre le pain et le travail des Français. Elle a aussi généré des séquences de violences qui seront reproduites, dans les années 1970-1980, à l'encontre des « Maghrébins »[6].

De plus, la crise du modèle colonial, liquidé par la guerre d'Algérie, crée les conditions de multiples tensions dans la société française. Y cohabitent des populations dont la présence est l'une des conséquences de ce conflit : pieds-noirs, harkis, anciens combattants, mais également immigrés en provenance d'Algérie. Le cas algérien apparaît donc comme l'un des symptômes de ce lexique des confusions : les accords d'Évian de 1962 prévoyant la libre circulation entre la France et l'Algérie, le risque d'une immigration incontrôlable pouvait être postulé. Il sera pourtant démenti à la suite de plusieurs accords franco-algériens. Mais il semblerait qu'il soit toujours difficile de dépasser ces amalgames, il est vrai entretenus par des prophètes du malheur qui prédisent la disparition de la France. On se croirait presque revenu au temps où Maurice Barrès pouvait répondre à Paul Déroulède : « Jeune homme, la France se meurt, ne troublez pas son agonie » ! Le demi-siècle qui s'est écoulé depuis la fin des Trente Glorieuses s'apparente ainsi, d'une certaine façon, aux « Cinquante Trompeuses » : l'immigration serait le problème alors qu'elle est stoppée, mais c'est bien une crise sociale inédite par sa durée qui fait sens. En cinquante ans, en effet, la France a continué de s'enrichir, fût-ce moins vite que pendant les Trente Glorieuses. Mais pendant que la richesse nationale était multipliée par plus de 2,6, le chômage continuait de progresser. Les milieux populaires, auxquels appartiennent l'essentiel des descendants des immigrés, voyaient leurs conditions de vie se dégrader dans des banlieues de moins en moins occupées par de nouveaux immigrés, et de plus en plus par les familles des anciens.

Parti d'une confusion lourde de sens, ce livre voudrait être une invitation à prendre un peu de recul. D'une société à l'autre, un émigré est généralement un individu issu d'un pays pauvre qu'il souhaite quitter, fût-ce provisoirement, pour trouver du travail dans un pays plus riche et améliorer son revenu. Selon les moments de son histoire, un pays riche peut avoir des besoins de main-d'œuvre : des immigrés peuvent donc y être accueillis. Ce fut le cas en France après la Seconde

La réalité des politiques de l'immigration

Au centre de la vie politique française, l'immigration fait l'objet de débats souvent houleux, ranimés au moindre fait divers mais aussi à chaque élection, et alimente de multiples polémiques.

Comprendre cette situation au-delà des slogans racoleurs suppose de revenir à l'Histoire, aux chiffres et aux faits, et d'examiner l'évolution des politiques de l'immigration depuis plus d'un siècle et demi.

En 10 questions, ce livre permet de brosser le portrait d'une France où, malgré une tradition d'asile et d'accueil, l'immigration est régulièrement perçue comme un problème. En considérant les controverses sur l'identité nationale, la citoyenneté républicaine, le racisme ou les statistiques ethniques, l'auteur fournit des pistes de réflexion permettant d'objectiver la situation pour nourrir efficacement le débat public, loin des mythes et des fantasmes.

Éric Savarese est professeur de science politique à l'Université de Montpellier et chercheur au CEPEL (UMR 5112). Il est spécialiste de la citoyenneté, envisagée dans le contexte colonial comme dans celui de la rencontre postcoloniale.

Et aussi



15,90 €

9 782807 351349

En couverture : Éric Savarese
© Ludovic Sposito (CEPEL)

www.deboecksuperieur.com